

Louis PINTO
"Expérience vécue &
exigence scientifique d'objectivité"

Le sociologue doit prendre en compte le fait qu'il appartient au monde social qu'il entend décrire et comprendre. Le degré auquel cette appartenance se rappelle à lui varie avec les situations: on peut parler d'observation participante lorsque l'observateur n'a d'autre ressource que celle de sa propre expérience. Immergé dans un milieu saisi spontanément sur un mode préreflexif, celui qui veut se constituer en « observateur », ne possède pas d'emblée les moyens d'établir ce rapport de distance d'ordinaire associé à la science — nomenclatures, comptages, mesures, documents, archives. C'est pourquoi, inévitablement, il est conduit à percevoir l'objectivité scientifique comme le terme d'un processus actif et méthodique de construction d'un savoir, consistant à la fois à accumuler, à classer des informations et à faire la critique raisonnée des limites inhérentes à son point de vue. Le principe durkheimien de la connaissance sociologique selon lequel « il faut traiter les faits sociaux comme des choses » reflète l'expérience propre de tout chercheur qui, aux impressions particulières, s'efforce de substituer un corps de connaissances aussi indépendant que possible de son rapport primitivement établi au monde social; et si les « choses » du monde physique servent de modèle aux objets de la connaissance sociologique, c'est précisément en raison du caractère d'extériorité qu'elles possèdent de façon immédiate et tangible. Comme Bachelard l'avait montré à propos des sciences physiques, l'objectivité des objets scientifiques est toujours indissociable de l'acte d'objectivation.

Si la démarche scientifique comporte la nécessité de rompre avec le sens commun, elle n'impose pas pour autant une

conception rigide de la rupture avec les «prénotions». Certes, le sociologue vise à dépasser les limites de son expérience en les relativisant grâce à des données statistiques, à des comparaisons, à des généralisations. Mais il puise également dans cette expérience un certain nombre de savoirs le plus souvent implicites ou latents («données» au sens courant, manières de se tenir, de parler...) susceptibles d'être par la suite complétés, rectifiés et réinterprétés. Obstacle à la connaissance, l'expérience peut aussi être traitée à la façon d'une information. Elle fait partie du monde social et doit donc, à ce titre, être prise pour objet d'analyse : l'adhésion, la répulsion, l'embarras... qui en constituent la coloration singulière sont des propriétés analysables par l'entendement scientifique. Cette référence au rôle de l'expérience n'a rien à voir ici avec une apologie du regard spontané : même en face de situations inédites ou non choisies par lui, le sociologue utilise des instruments d'analyse tirés de sa culture spécifique (auteurs, concepts, enquêtes, etc.).

L'objectivation sociologique possède donc une double dimension, celle d'une défiance envers l'expérience et celle d'une prise en considération de cette même expérience. Vouloir ne connaître que la première dimension conduirait à l'«objectivisme», c'est-à-dire à l'exclusion des significations vécues au nom d'une représentation de la connaissance scientifique qui conduit à traiter celles-ci comme des résidus inessentiels et ininterprétables. Vouloir accéder directement à la seconde dimension conduirait, au mieux, à une sorte d'explicitation du vécu (correspondant notamment aux approches phénoménologiques, culturalistes...) dépourvue des principes susceptibles de lui procurer un fondement. Ainsi, dans des études sur des domaines tels que le mariage et les affinités interindividuelles (sexuelles, amicales, mondaines...) les «lois» exprimant l'action de «mécanismes» d'homogénéisation (le semblable va vers le semblable) sont conquises contre les raisons le plus souvent invoquées par les agents dans le registre sentimental et psychologique de la «sympathie», de l'«attraction» et du «goût». Cependant, le sociologue ne peut ignorer que les régularités mises en évidence lors de cette indispensable étape de sa recherche, ne peuvent s'accomplir que pour autant que les agents les produisent sur le mode du libre choix : ce rapport des agents à leurs pratiques constitue un objet d'analyse spécifique. Même lorsque la contrainte sociale est apparente, comme dans le cas du service militaire obligatoire qu'on se propose de

prendre pour fil directeur du présent chapitre, le processus d'objectivation est loin d'aller de soi. Aussi bien les représentations officielles de l'institution militaire que les récits spontanés des recrues sont un obstacle à dépasser, les premières parce qu'elles font référence à un individu générique (l'«appelé», le «citoyen...») au service de fonctions génériques (la «défense de la patrie»), les seconds parce qu'ils mettent en avant le vécu individuel exclusivement saisi à partir des caractéristiques d'une situation imposée, souvent considérée comme dépourvue de fonction («ça ne sert à rien»). Contre les différentes formes de neutralisation des différences socialement pertinentes, le sociologue s'efforce de mettre en relation le fonctionnement apparemment autonome de l'institution militaire avec les caractéristiques sociales des agents (profession dans le civil, origine sociale, diplômes, âge...) : grâce à cette opération de rupture avec le sens commun, il contribue à remplir une exigence de la connaissance sociologique, également énoncée par Durkheim à travers la règle : «il faut expliquer le social par le social» (et non par l'individu «générique» ou par la personne «singulière» qui sont, par nature, indépendants du «social»). Le sociologue prend pour hypothèse que même une institution qui paraît séparer les «individus» du monde extérieur, de ses représentations et de ses classements, est intelligible si, et seulement si l'on parvient à établir la correspondance, rarement manifeste, entre l'ordre interne de l'univers institutionnel et l'ordre externe des structures sociales. Cette hypothèse de correspondance n'est pas une «idée» parmi d'autres : elle commande toute l'activité de recueil des données, de sélection du matériel et, donc, la construction de l'objet même. L'objet construit n'est pas une réalité empirique — le service militaire, l'armée — mais le système «abstrait» des relations entre le fonctionnement d'une institution déterminée et des groupes sociaux inégaux sous un certain nombre de critères (Pinto, 1975).

On voit pourquoi le service militaire peut être une illustration intéressante de la démarche d'observation participante. Le sociologue est lui-même un appelé — ce qui est sans doute la seule manière d'accéder à un univers peu ouvert à la pure observation. Il ne dispose initialement que de l'ensemble d'impressions et d'humeurs qui constituent son expérience propre ; et s'il possède un «privilège» de participation, l'objectivation est loin d'aller de soi. Seule la voie de la construction

d'objet lui permettra d'appréhender son propre point de vue en tant que tel et d'acquiescer la connaissance des principes qui rendent compte des expériences singulières.

1. LA RUPTURE OBJECTIVANTE

Précisément parce qu'il est initialement immergé dans la sphère de l'expérience vécue, le sociologue doit s'appliquer, dans une première phase, à rassembler les instruments qui favorisent le mieux la disposition à «traiter les faits sociaux comme des choses».

1.1 L'USAGE MÉTHODIQUE DE LA COMPARAISON: LE TRAVAIL D'INCULCATION DANS LES «INSTITUTIONS TOTALES»

Parmi les moyens pour se mettre à distance des caractéristiques les plus immédiatement perçues d'un univers social déterminé, la comparaison raisonnée (par opposition à la métaphore vague) apparaît comme un moyen privilégié: elle permet, en effet, de révéler que certaines caractéristiques peuvent être portées au compte d'une logique plus générale. Si l'on cherche à appréhender l'armée au sein d'un groupe d'institutions partageant un grand nombre de traits (existence de murs d'enceinte, règlements intérieurs, de sanctions spécifiques, port d'un uniforme...) une notion s'avère particulièrement utile: celle d'«institution totale» empruntée à Erving Goffman¹: «On peut définir une institution totalitaire (*total institution*) comme un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement

1. Observant l'ambiguïté du terme français «totalitaire» chargé de connotations, le traducteur suggère la possibilité de «démarrer simplement l'expression anglaise: institution totale» (p. 41). Cet usage tend à prévaloir.

ment réglées» (Goffman, 1968, p. 41). Si la contrainte physique et/ou morale caractérise ces institutions, c'est parce qu'elle apparaît comme le moyen le plus efficace pour mettre hors circuit les habitudes et les aspirations liées à l'existence ordinaire menées jusque là. Pour que les finalités de l'institution puissent être adéquatement remplies et comme, semblait-il, nul ne s'y soumet de plein gré ou avec plaisir, il faut préalablement anéantir le «vieux homme». La codification institutionnelle des pratiques comporte des dimensions techniques, découlant de la nécessité de gérer le plus économiquement possible (en argent et en temps) un groupe d'individus parfois nombreux, divers, plus ou moins réticents, et des dimensions rituelles, découlant de la nécessité de manifester la supériorité de l'institution par rapport à ses membres (notamment les «reclus», comme dit Goffman, que l'institution est destinée à soumettre). Un des principes de fonctionnement d'institutions aussi diverses que l'internat, l'asile, la prison... est de réduire la «sphère privée» attachée à un individu dans l'existence «normale». Pour saisir les traits distinctifs de l'une de ces institutions, il est instructif de concevoir des variations selon un certain nombre de dimensions: toutes les institutions de ce type peuvent être ordonnées en fonction du degré de contrainte physique qu'elles imposent ou qu'elles autorisent tacitement, en fonction du degré d'adhésion intime qu'elles escomptent des individus, en fonction du degré de rationalité économique qu'elles favorisent directement ou indirectement (on pense aux conceptions de Max Weber sur l'affinité entre l'ascétisme monastique et la rationalisation des activités économiques)... Dès lors qu'elle conduit à expliciter traits communs et différences, la comparaison peut être tenue comme partie intégrante de la démarche scientifique.

Observation et institution

Avant d'aborder la description du service militaire grâce à la notion d'institution totale, il faut évoquer la question préliminaire de la méthode d'observation: de quels instruments dispose-t-on pour rendre compte de la conduite conforme?

On peut, en premier lieu, se référer au travail de codification accompli par l'institution elle-même. Comment saisir les pratiques valorisées par l'institution si ce n'est en étudiant les

instruments expressément destinés à les inculquer? Pour découvrir les règles il faut les chercher, au moins dans un premier temps, dans des manuels, des guides, des mémentos et, bien sûr, dans les règlements officiels qui ont été élaborés souvent dans une intention pédagogique: ces documents ont pour intérêt de redoubler par tout un travail de verbalisation le savoir-faire que possèdent les agents de l'institution mais qu'ils sont souvent incapables d'explicitier. S'il est certain que la réalité diffère de ce qu'en disent les prescriptions livresques de ces textes, ceux-ci constituent néanmoins un matériel précieux. Dans leur souci d'efficacité, ils ne négligent pas de s'attacher à des détails qui pourraient sembler, de prime abord, insignifiants. C'est ainsi que l'«observateur» se trouve parfois lui-même devancé dans son regard «ethnographique» par un discours indigène qui se réfère ouvertement à des «petites choses» minutieusement consignées (horaires, maintien, situations diverses).

L'attention légitimement portée aux domaines explicitement réglés par des textes ne doit pas interdire le recueil de faits beaucoup moins codifiés. Ainsi, par exemple, les formes de plaisanterie qui ne peuvent circuler qu'au sein d'un groupe relativement homogène constituent une information très pertinente sur ce groupe: ce qui fait rire — et fait rire ensemble — permet de repérer ce que le groupe tient pour interdit, et donc risqué à dire, et ce qu'il tient pour une pousse verbale. Dans l'univers militaire la plaisanterie semble surtout manifester le plaisir que prennent les membres d'un univers fortement ordonné à subvertir l'ordre en ramenant les choses tenues pour «élevées» à un état inférieur — un peu à la façon des classes populaires lors des occasions rituelles de Carnaval (Bakhtine, 1970). L'expression «pousse ta graisse» («ta bidoche», «ta barbaque»...) est censée permettre, mieux que le simple «pousse-toi», de s'affranchir des «floritures» (et autres «salamaleks») de la langue officielle dont le commun des mortels orne — et encombre — ses paroles. La brutalité de cette forme d'expression verbale apparaît incompatible avec les censures d'autres univers où ne peut être méconnue l'opposition entre un «haut» et un «bas». Les ministres du culte ne sauraient s'abandonner à la liberté de la «rigolade» (à «gorge déployée») mais ils peuvent néanmoins se permettre l'allusion — en rougissant — aux tentations bénignes aisément maîtrisables («péchés mignons») de la «gourmandise» ou de l'«indo-

lence»): de même, les membres de l'élite scolaire (khâgnes, ENS) ne peuvent pas oublier les tabous qui frappent les usages les plus grossiers de la langue, mais ils trouvent dans les techniques lettrées d'expression un moyen approprié de communication dont l'usage peut devenir à lui-même sa propre fin: «célébrer Bacchus» présente une activité profane sous les dehors d'un culte, tandis qu'à l'inverse, «servir Clio» dissimule l'austère érudition derrière les charmes du monde mythologique.

Le sociologue doit veiller à ne pas se soumettre plus ou moins consciemment à une hiérarchie sociale et intellectuelle des procédés d'acquisition et de collecte des données: à condition d'être subordonnée à la construction d'objet, toute méthode peut être considérée comme utile et pertinente.

L'observation des techniques de mortification

L'ampleur du travail de «conversion» à accomplir par l'institution totale en commande le caractère systématique, c'est-à-dire tout à la fois cohérent et délibéré: les techniques de «mortification» (pour reprendre les termes de Goffman) suffisamment apparentes pour qu'on puisse les décrire, visent à réduire fortement (mais avec une certaine marge) la sphère de la vie privée. On va les évoquer dans deux types d'institutions.

Les techniques de mortification à l'armée

La démarche comparative permet de constater que le principe de ces techniques n'est pas spécifique à l'institution militaire même si celle-ci leur donne des formes assez caractéristiques.

— La négation de toute singularité

L'identité personnelle est affectée notamment à travers les modes de présentation de soi: prénom censuré au profit du seul nom, situé au sein d'une classe d'appartenance («Chasseur X», «Dragon Y»...), elle-même incluse dans une hiérarchie légitime située au-dessus des individus («mon colonel») à comparer avec «mon père», la «mère supérieure», le «camarade-secrétaire»...; perte des effets personnels en échange d'un uniforme doté d'une fonction patente de nivellement à quoi s'ajoute la coupe de cheveux «réglementaire». La sphère privée est mesurable par ce qui reste: quelques photographies,

un colis de victuailles, un transistor, un livre (non «subversif»)... mais le volume est, de toutes façons, limité par l'espace strictement octroyé dans l'armoire standardisée qui doit être rangée réglementairement et qui est constamment à la merci d'une inspection.

— *La dépossession du temps et de l'espace*

L'organisation du temps et la limitation des déplacements dans l'espace interne de l'institution marquent la «perte d'autonomie» de l'individu: l'institution s'emploie à occuper à plein temps — surtout dans la phase initiale de socialisation — un individu qui ne doit plus s'appartenir. D'où ces successions de moments précipités (appels imprévisibles, punitions exceptionnelles, corvées régulières, marches, courses) et de moments d'attente interminables (queues, gardes...): elles contribuent à entretenir cette disponibilité permanente en vue des missions éventuelles dont le sacrifice personnel constitue plus ou moins le fond permanent.

— *L'embrigadement*

Réalisé au sein de groupes (escadrons, corps de garde, chambrées) il marque le processus de reclassement institutionnel par lequel l'individu n'existe plus qu'en qualité de membre, ce qui le rend comptable de ce que fait son groupe: la brimade ou la punition collective qui ont un caractère relativement systématique reposent sur un principe foncièrement «anti-individualiste». En outre, il faut subir ce que Goffman appelle «contamination physique» (la promiscuité non maîtrisée) et «contamination morale» (la coexistence avec des gens ni souhaités, ni choisis).

— *L'obéissance inconditionnelle*

L'ordre absurde ou contradictoire a une fonction de dressage d'autant plus éminente qu'il ne vaut pas pour son contenu impossible à réaliser mais uniquement pour sa qualité formelle d'ordre («il le faut», «il n'y a pas à discuter»...). L'ordre, digne d'être exécuté du seul fait d'avoir été émis par un agent autorisé de l'institution, révèle sous forme extrême et épurée la relation de dépendance hiérarchique: «A Saint-Cyr, pour nous imprégner de cette idée que tout ordre, quel qu'il soit, même s'il paraît idiot — ce dont l'inférieur n'est pas juge — surtout s'il paraît idiot et même s'il l'est carrément, doit être exécuté 'sans hésitation' ni murmure, on a inventé les brimades». (L-

Col. Federphil, *Nos vingt ans à Saint-Cyr*, Paris, 1933). A ces procédures qui se retrouvent dans bien d'autres institutions, il faudrait ajouter tous les procédés «personnalisés» grâce auxquels les agents de l'institution repèrent et traitent les individus rétifs, «fortes têtes», «fortes gueules» — on parlerait ailleurs d'«orgueilleux» ou de «prétentieux» — qui semblent se croire quelque chose par eux-mêmes.

Le langage privatif et négatif utilisé jusqu'ici pour évoquer l'anéantissement des comportements ordinaires de la vie civile, enferme le risque de concevoir l'individu conforme d'après la métaphore mécanique de l'automate. En fait, l'individu, dont l'institution militaire tend à favoriser la «naissance» (pour emprunter encore au langage religieux) est celui qui a intériorisé à ce point l'ordre collectif et impersonnel que précisément il n'a plus besoin de consignes explicites pour être ajusté aux exigences objectives de l'institution: mieux, il est en mesure de faire preuve d'une certaine part d'«initiative» qui peut être reconnue et récompensée par une promotion (petits gradés, sous-officiers). Dans la plupart des institutions totales, on retrouve la recherche d'une «conversion»: au «vieil homme» il s'agit de substituer l'«homme nouveau»! en recourant moins à la persuasion explicite qu'à un ensemble de procédures qui tiennent à une forme de gymnastique.

Si l'inculcation systématique d'automatismes dans le corps revêt une telle importance dans ces institutions (même quand il est question surtout du soin de l'âme), c'est qu'en poussant à l'extrême la logique de tout apprentissage, elles s'en remettent au corps pour assurer la conformité indéfectible à l'Ordre: l'«esprit militaire» peut être observé à travers son orthopédie spécifique — ses «redressez-vous», «mentons en avant», «tenez-vous droit», «bombez les torsos» — qui vise à extirper du corps à la fois la nature et la féminité: incorporées sous forme de schèmes d'action dans le geste et la parole, les valeurs du «droit», de l'«énergique», du «ferme», du «net», du «précis», du «résolu», du «sérieux», du «volontaire»... s'opposent aux valeurs civiles (profanes) qui sont du côté du «relâché», du «mou», de l'«indécis», du «tordu», du «frivole», du «raffiné», du «sentimental» et de l'«instinctif». Le corps «droit» d'un «homme» réputé «loyal», «franc» et «direct», reflète, mieux, commande un esprit et une parole également «directs» et «sans détour» qui se manifestent à travers ces traits que sont l'horreur du «pinailage» et la prédilection pour les claires évidences («dans une collectivité nombreuse, la discipline, n'est pas un

luxé mais une nécessité», proches de l'ordre ou de la consigne : impossibles à déformer et à frelater, elles échappent aux spécialistes du compliqué, les « intellectuels ». Dans l'exercice verbal qu'est le genre du « rapport » se révèle ce même idéal de sobriété laconique : des « faits » doivent être livrés avec brièveté en concédant aux supérieurs le privilège de l'interprétation ultime ; ni « baratin » ni émotion ne sont de mise quand il s'agit de relater un état de choses, de « rendre compte » seulement de ce qu'on a « constaté ».

Les techniques de mortification dans les petits séminaires

Les petits séminaires d'autrefois (supprimés en 1967), décrits par Charles Suaud (Suaud, 1975, 1976, 1978) peuvent être comparés à l'armée sous de multiples rapports. Le plus immédiatement visible est le travail de marquage systématique par lequel cette institution visait à transformer en futur prêtre un enfant dont la vocation était loin initialement d'être irréversible. A côté des moyens courants dont l'uniforme, l'horaire réglementaire et les temps forts des cérémonies sont les formes exemplaires, il existait tout un arsenal de moyens plus subtils destinés à régler les aspects apparemment mineurs de l'existence : la primauté du sacré était rappelée au sein des activités les plus « profanes » en sorte que celles-ci ne puissent fonctionner à la façon d'un refuge dangereux pour la vie spirituelle (« Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu »).

Premier exemple de dressage quotidien : le dortoir.

« Le temps de passage au dortoir est strictement réglementé. Sitôt les trois Ave récités devant la statue de la Vierge, il faut monter se coucher sans retard en respectant rigoureusement la loi du 'Grand Silence' (...) Pour contenir les ruses de l'attention endormie (...), il sera fortement conseillé d'enrouler son chapelet autour de son cou et de réciter quelques prières en s'endormant de manière à prévenir toute 'mauvaise pensée' ou tout 'mauvais geste'. Lorsqu'au réveil, le 'Président' (c'était le nom donné au surveillant) prononcera l'invocation '*Benedicamus Domino*', il faudra se lever sur le champ en répondant '*Deo Gratias*', puis faire une toilette aussi soignée qu'énergique, sans toutefois exagérer le temps donné à mettre de l'ordre dans ses cheveux » comme le rappelle cet avis donné publiquement lors

1. Institutions qui donnaient une scolarité secondaire spécifique aux futurs séminaristes.

d'une séance de proclamation de notes. Le séminariste sortira enfin du dortoir en se signant puis se dirigera vers la chapelle non sans avoir de nouveau salué la Vierge par trois autres Ave ».

Deuxième exemple : le réfectoire.

Ici également, « le repas (...) s'ouvre par une prière et s'achève par la lecture du Nouveau Testament et de la vie des saints ». Le réfectoire qui « présente moins de risques que le sommeil (...) sera par conséquent l'école du maintien, des convenances et de la propreté ». Le silence est de rigueur et les séminaristes « doivent parler 'modérément', éviter les 'éclats de voix' et les 'éclats de rire' (...) ou encore éviter de faire du bruit avec les instruments de table » (Suaud, 1976).

Ces notations peuvent servir, en retour, à interroger l'institution militaire en transformant des différences en questions : pourquoi l'armée peut-elle se dispenser de contrôler, au même degré que l'institution religieuse, les activités du sommeil et du repas ? Certes, le caractère organisé de ces activités dans des lieux collectifs (cantine, dortoir) implique qu'elles soient subordonnées au fonctionnement général de l'institution. Mais en cherchant à les contrôler aussi totalement, l'institution risquerait (on peut en faire l'hypothèse) :

- de contredire une turbulence « virile » qui s'exprime sans risque en des occasions sans conséquences ;
- de produire un sens de l'intériorité incompatible avec le goût, favorisé par l'armée, de l'activité physique continue et intense.

1.2. LA MISE EN RELATION DES PROPRIÉTÉS SOCIALES DES AGENTS ET DES FONCTIONS SOCIALES D'UNE « INSTITUTION TOTALE »

Il ne suffit pas de décrire les principales propriétés de l'action d'inculcation militaire. Celle-ci pourrait bien être sans effet s'il n'existait une affinité entre les qualités socialement conditionnées des individus concernés et les caractéristiques patentes et tacites de l'action qu'ils subissent. Le fonctionnement de l'institution présuppose des conditions sociales déterminées qui assurent la réussite du travail d'inculcation. Ce n'est pas là un « axiome » mais un principe général d'explication sociologique.

En effet, dans une société différenciée, une institution a des effets nécessairement différenciés sur les agents, ou ce qui revient au même, les différents groupes sociaux sont inégalement prédisposés à se conformer aux exigences de fonctionnement de l'institution en question. Si l'usage du langage statistique s'impose à ce moment de la recherche, c'est qu'il procure un instrument privilégié (mais pas exclusif) de rupture avec le sens commun.

L'analyse statistique permet, en effet, d'établir que les agents ont des probabilités objectives inégales :

- d'accéder à une classe de biens, de pratiques...;
- d'accomplir des performances conformes aux principes socialement définis de l'excellence dans leur usage ou dans leur consommation (réussite scolaire, goûts « distingués »...);
- d'entretenir les aspirations subjectives correspondantes (se sentir « élu » ou « indigne », « fait pour »...).

Si le propre d'une institution, en particulier « totale », est d'imposer aux individus ses propres codes de déchiffrement de l'expérience vécue, et si elle n'admet généralement d'autres raisons aux adhésions libres que celles qu'elle déchiffre elle-même dans le langage enchanté de la vocation (« toi qui as le goût de l'aventure, l'armée te propose un métier actif », « écoute, écoute. Jésus te parle. Il t'appelle : 'Viens, suis-moi' »), l'analyse statistique offre les moyens de faire apparaître les mécanismes sociaux d'ajustement des agents à l'institution et donc, ceux de la production de la « vocation » : elle permet, par là-même de saisir les cas inverses de rejet et de répulsion.

Dans la présente phase du travail de construction d'objet, on pourrait rendre compte de l'action de l'institution totale en disant qu'elle tend à classer selon ses propres principes des individus socialement classés : elle établit une hiérarchie des individus et des qualités requises qui n'est pas totalement indépendante des hiérarchies externes. La mise en évidence des rapports entre classements d'institution et classements sociaux ainsi que des lois de transformation qui règlent ces rapports permet de dépasser les limites inhérentes à la phase antérieure qui ne permettrait pas de traiter vraiment la question des différences entre des institutions aussi dissemblables qu'une prison et qu'une école d'élite. Car, à moins de s'en tenir à la description abstraite d'invariants formels (le « soldat » par opposition

au « prêtre », à l'« interne » de lycée ou de grande école), on doit spécifier les relations d'opposition propres à une institution (militaire/civil, viril/efféminé, énergique/relâché...) en les rapportant au système des relations entre classes sociales. Ce qui suppose deux opérations : la première est d'analyser les caractéristiques sociales des agents de haut en bas de la hiérarchie militaire ; la seconde est de faire l'étude de la formation historique de l'institution militaire française : cette dernière démarche est évidemment hors de portée de l'« observation participante » puisqu'elle engage un détour par l'étude du passé avec ses difficultés propres, mais sa nécessité ne doit pas être perdue de vue par un observateur soucieux de prendre toutes les précautions méthodiques contre une vision partielle, anhistorique et, donc, fétichisée de l'objet qu'il décrit.

Une fois réalisée l'analyse du rapport entre classement militaire et classement social, il devient possible de poser la question des fonctions sociales du service militaire. Cette question ne peut être évitée dès lors qu'il apparaît que l'armée classe les appelés en vertu d'une logique dont le fondement n'est pas purement interne. En prenant pour objet ces fonctions, le sociologue n'ajoute pas des hypothèses supplémentaires ou des généralisations à un travail de terrain plus proche des données : il ne fait que déployer l'un des aspects de la construction d'objet que présuppose et renferme l'observation jusque dans les détails les plus minutieusement saisis. Le sociologue ignore la séparation académique entre moments de l'analyse — avec une description du donné tel qu'il se donne (typologie des figures de « bidasses » ou de chefs, des situations), une mise en forme par induction (la « culture bidasse », la « culture de l'armée »...) et une « théorisation » (modélisation, analyse d'un « sous-système » et de ses « dysfonctions »...).

Bref, cette phase nouvelle de l'analyse devrait permettre, d'une part, de penser la relation entre le fonctionnement de l'institution et la reproduction de l'ordre social, et d'autre part, de préparer la phase ultérieure destinée à rendre compte de l'expérience vécue des agents. Ici, encore, la démarche comparative peut être féconde en révélant, grâce à la comparaison des différents classements d'institution, la spécificité de l'institution militaire.